Pour l'utilisateur

Notice d’emploi



ecoTEC plus

Chaudière murale gaz à condensation

BEfr

Éditeur/fabricant
Vaillant GmbH
Berghauser Strasse 40 42859 Remscheid
Telefon 021 91 18-0
info@vaillant.de www.vaillant.de



Sommaire




1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles d'avertissement et mots-indicateurs



Danger !
Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves



Danger !
Danger de mort par électrocution



Avertissement !
Risque de blessures légères



Attention !
Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Installation par un installateur spécialisé

Seul un installateur spécialisé est habilité à procéder à l'installation, l'inspection, la maintenance et la réparation de l'appareil.

1.2.2 Risques en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation peut se traduire par une situation à risque imprévisible.

- Lisez attentivement cette notice.
- Pour toute opération au niveau de l'appareil, vous devez vous conformer aux avertissements et aux consignes générales de sécurité.
- Conformez-vous à toutes les prescriptions en vigueur lorsque vous manipulez l'appareil.

1.2.3 Danger de mort en cas de fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz dans les bâtiments :

- Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez surtout pas d'interrupteur électrique, fiche de secteur, sonnette, téléphone ou autre interphone dans le bâtiment.
- Fermez le dispositif d'arrêt du compteur à gaz ou le dispositif de coupure principal.
- Si possible, fermez le robinet d'arrêt du gaz du produit.
- Prévenez les habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- Quittez immédiatement le bâtiment et veillez à ce que personne n'y pénètre.
- Prévenez la police et les pompiers dès que vous avez quitté le bâtiment.
- Prévenez le service d'urgence du fournisseur de gaz avec un téléphone situé hors du bâtiment.

1.2.4 Danger de mort en cas d'obturation ou de fuite des conduites des gaz d'échappement

En cas d'erreur d'installation, de dommages, de manipulation ou de local de montage inadapté, il peut y avoir une fuite de gaz d'échappement, avec les risques d'intoxication que cela suppose.

- Il est interdit d'apporter des modifications à l'installation des gaz d'échappement dans son ensemble.

En cas d'odeur de gaz d'échappement dans les bâtiments :

- Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- Éteignez l'appareil.
- Contactez votre société d'installation spécialisée.

1.2.5 Danger de mort du fait des substances explosives et inflammables

- N'entreposez et n'utilisez pas de substances explosives ou inflammables (par ex. essence, papier, peinture) dans la pièce d'installation du produit.





1.2.6 Danger de mort en cas d’omission de dispositif de sécurité

Tout dispositif de sécurité manquant (par ex. soupape de sécurité, vase d’expansion) peut entraîner des brûlures mortelles ou d’autres blessures graves, notamment en cas d’explosion.

- Demandez à l’installateur spécialisé de vous montrer l’emplacement et le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

1.2.7 Risques de brûlures avec l’eau chaude sanitaire

Les points de puisage de l’eau chaude présentent un risque d’ébouillantement si la température de l’eau est supérieure à 60 °C. Les enfants en bas âge et les personnes âgées peuvent également encourir un péril, même avec des températures plus faibles.

- Sélectionnez la température de sorte qu’elle ne présente de danger pour personne.

1.2.8 Danger de mort en cas de modifications apportées au produit ou dans l'environnement du produit

- Ne retirez, ne shuntez et ne bloquez en aucun cas les dispositifs de sécurité.
- Ne manipulez aucun dispositif de sécurité.
- Ne détériorez pas et ne retirez jamais les composants scellés de l’appareil. Seuls les professionnels qualifiés autorisés et le service client sont autorisés à intervenir au niveau des composants scellés.
- N’effectuez aucune modification :
  - au niveau de l’appareil
  - au niveau des conduites d’arrivée de gaz, d’air, d’eau et des câbles électriques
  - au niveau de l’installation d'évacuation des gaz de combustion
  - au niveau du système d’évacuation des condensats
  - au niveau de la soupape de sécurité
  - au niveau des conduites d’évacuation
  - au niveau des éléments de construction ayant une incidence sur la sécurité de fonctionnement du produit

1.2.9 Risque de dommages matériels sous l’effet du gel

- Assurez-vous que l’installation de chauffage reste en service dans tous les cas lorsqu’il gèle, mais aussi que toutes les pièces sont suffisamment chauffées.
- Si vous ne pouvez pas faire en sorte que l’installation de chauffage reste en service, faites-la vidanger par un installateur spécialisé.

1.2.10 Risques de corrosion en cas d’air de combustion ou d’air ambiant inadapté

Les aérosols, les solvants, les détergents chlorés, les peintures, les colles, les produits ammoniaqués, les poussières et autres risquent de provoquer un phénomène de corrosion au niveau du produit et du conduit du système ventouse.

- Faites en sorte que l’air de combustion soit exempt de fluor, de chlore, de soufre, de poussières etc.
- Veillez à ce qu’il n’y ait pas de substances chimiques entreposées dans la pièce d'installation.

1.2.11 Risques de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation négligée ou non conforme

- Ne tentez jamais d’effectuer vous-même des travaux de maintenance ou de réparation de votre produit.
- Veuillez immédiatement contacter un installateur spécialisé afin qu'il procède au dépannage.
- Conformez-vous aux intervalles de maintenance prescrits.

1.3 Utilisation conforme

Une utilisation incorrecte ou non conforme peut présenter un danger pour la vie et la santé de l’utilisateur ou d’un tiers, mais aussi endommager l’appareil et d’autres biens matériels.

Ce produit peut être utilisé par des enfants âgés d’au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles



ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser le produit en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil est un générateur de chaleur (chaudière) spécialement conçu pour les installations de chauffage central à eau chaude fonctionnant en circuit fermé et la production d'eau chaude.

L'utilisation conforme suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

L'utilisation de l'appareil dans des véhicules, par exemple mobil-home ou caravane, est considérée comme non conforme. Ne sont pas considérées comme des véhicules les unités installées à demeure (installation fixe dans un endroit donné).

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.4 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux appareils de chauffage suivants (désignés par la mention « appareil ») :

Modèles et références d'article ecoTEC plus

VC BE 806/5-5	0010010760
VC BE 1006/5-5	0010010773
VC BE 1206/5-5	0010010785

La référence d'article de l'appareil figure dans le numéro de série.

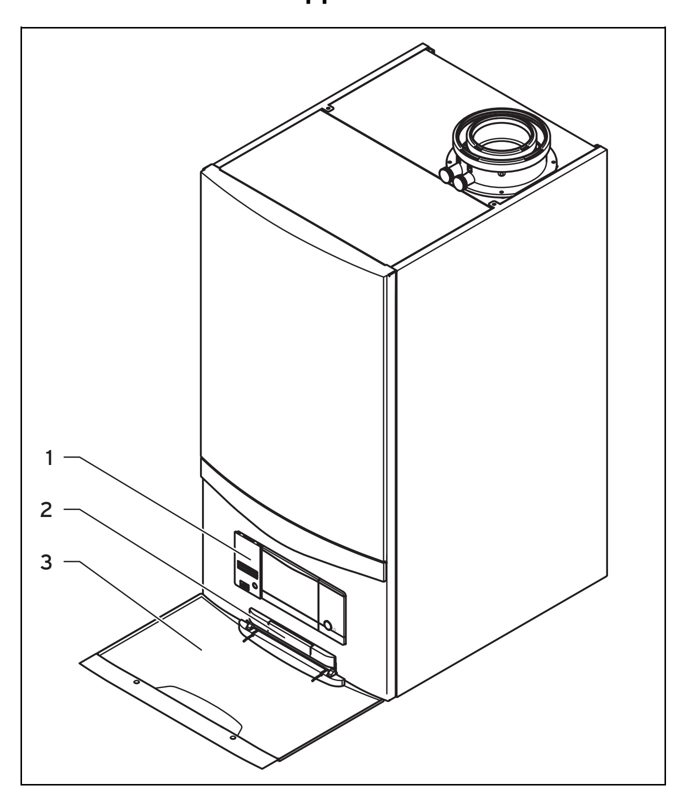
3 Description de l'appareil

3.1 Numéro de série

La chaîne comprise entre les 7e et 16e caractères du numéro de série correspond à la référence d'article.

Le numéro de série se trouve sur une plaque située sous le volet avant, en bas de l'appareil, dans une pochette plastique. Vous pouvez aussi le faire apparaître à l'écran, en sélectionnant l'option « Afficher le numéro de série et la référence article » (→ page 12).

3.2 Structure de l'appareil



1 Eléments de commande

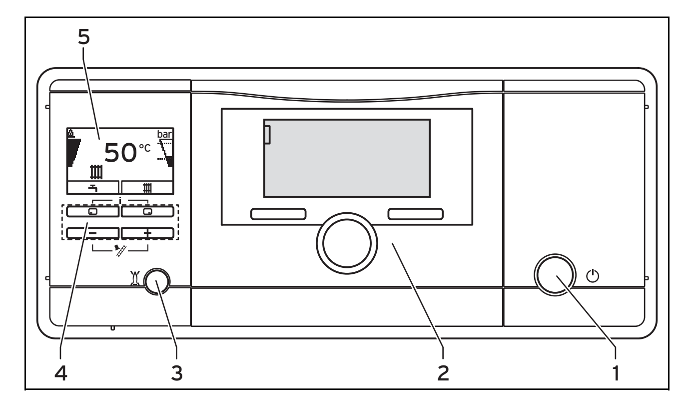
2 Plaque avec numéro de série à l'arrière

3 Volet avant

3.3 Ouverture du volet avant

1. Mettez la main dans la poignée encastrée du volet avant.
2. Tirez le volet avant vers le bas.

3.4 Vue d'ensemble des éléments de commande



1 Touche Marche/arrêt

2 Régulation intégrée (option)

Système d'information et d'analyse numérique (DIA) composé des éléments suivants :

3 Touche de réinitialisation

4 Touches de commande

5 Affichage

3.5 Système d'information et d'analyse numérique (DIA)

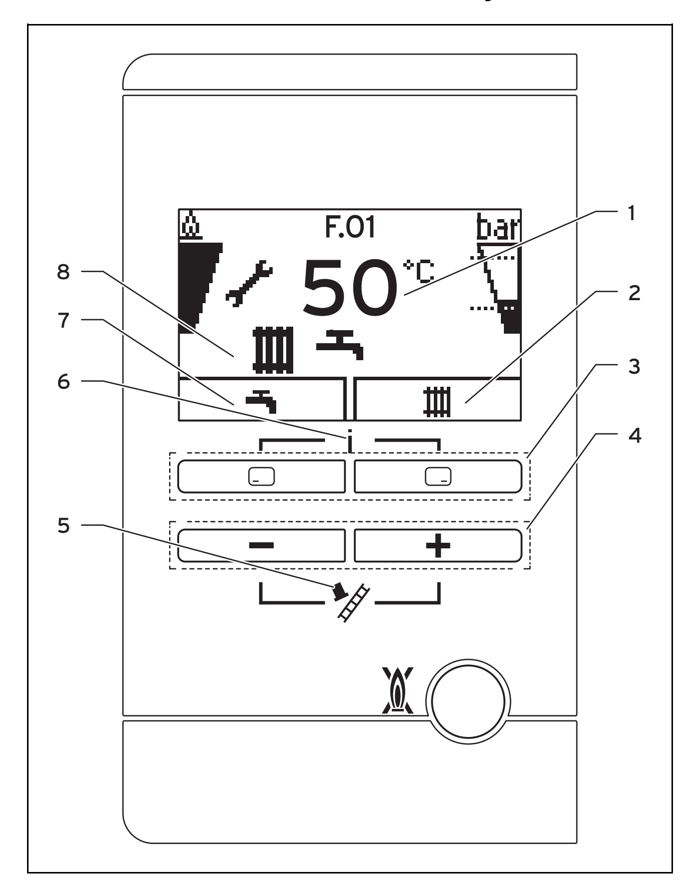
Cet appareil est équipé d'un système d'information et d'analyse numérique (système DIA). Ce système indique l'état de fonctionnement du produit et aide à remédier aux anomalies de fonctionnement.

L'écran s'allume lorsque

– vous allumez l'appareil ou
– vous appuyez sur une touche du système DIA alors que l'appareil est sous tension. La pression sur une touche ne déclenche donc aucune fonction dans un premier temps.

L'écran s'éteint au bout d'une minute si aucune touche n'est actionnée.

3.5.1 Éléments de commande du système DIA



1 Température de départ du chauffage actuelle, pression de remplissage de l'installation de chauffage, mode de fonctionnement, code d'erreur ou informations complémentaires
2 Fonction actuelle de la touche de sélection droite
3 Touches de sélection gauche et droite
4 ⊟Touches ⊞ et
5 Mode Ramonage (réservé au ramoneur uniquement !)
6 Accès au menu des informations complémentaires
7 Fonction actuelle de la touche de sélection gauche
8 Mode de fonctionnement actif

3.5.2 Symboles affichés

Symbole	Signification	Explication
	Fonctionnement correct du brûleur	Brûleur en marche
	Taux de modulation instantané du brûleur	
bar	Pression de remplissage instantanée de l'installation de chauffage Les pointillés délimitent la plage admissible.	– Affichage fixe : pression de remplissage dans la plage admissible. – Affichage clignotant : pression de remplissage en dehors de la plage admissible.
	Mode chauffage actif	– Affichage fixe : demande de chaleur en mode chauffage – Affichage clignotant : brûleur en marche en mode chauffage
	Production d'eau chaude active	– Affichage fixe : plage horaire validée pour la production d'eau chaude. – Affichage clignotant : ballon d'eau chaude sanitaire en cours de chauffe, brûleur allumé.
	Maintenance requise	Informations relatives aux messages de maintenance du « moniteur système »
	Mode été actif Mode chauffage désactivé	
	Temps de coupure du brûleur actif	Prévention des alternances marche/arrêt trop fréquentes (pour augmenter la longévité de l'appareil).
F.XX	Défaut dans l'appareil	Apparaît à la place de l'affichage de base, avec texte en clair explicatif le cas échéant.

4 Utilisation

4.1 Concept de commande

L'appareil s'utilise à l'aide des touches de sélection et des touches Plus/Moins.

Les deux touches de sélection sont des touches dites programmables, qui peuvent être affectées à diverses fonctions.

Si, depuis l'« affichage de base » (→ page 8) par exemple, vous appuyez sur la touche de sélection gauche, la fonction actuelle bascule de (température ECS) à **Retour**.

Si vous appuyez sur :

– vous accédez directement au réglage de la température de l'eau chaude sanitaire
– vous annulez la modification de la valeur de réglage ou l'activation du mode de fonctionnement

– vous accédez au niveau de sélection immédiatement supérieur dans le menu.

Si vous appuyez sur :

– vous accédez directement au réglage de la température de départ du chauffage, à la pression de remplissage de l'installation de chauffage ou à l'activation du mode de chauffage
– vous validez une valeur de réglage ou vous activez un mode de fonctionnement
– vous accédez au niveau de sélection immédiatement inférieur dans le menu.

Si vous appuyez simultanément sur + :

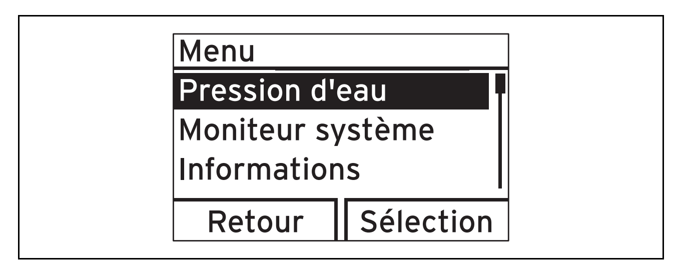
– vous accédez au menu (→ page 12).

Si vous appuyez sur ou :

– vous parcourez les différentes entrées du menu,
– vous augmentez ou vous réduisez la valeur de réglage sélectionnée.

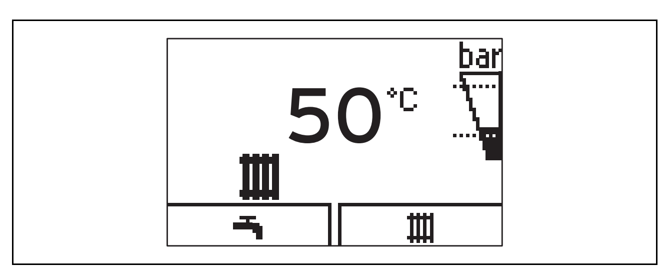
Les valeurs réglables sont systématiquement des valeurs clignotantes à l'écran.

Toute modification d'une valeur doit être validée. Le nouveau réglage n'est enregistré qu'après validation. La touche permet d'interrompre une opération à tout moment. Si vous n'actionnez aucune touche pendant 15 minutes, l'écran revient à l'affichage de base.



Un objet sélectionné, et donc mis en surbrillance, apparaît en lettres claires sur fond sombre.

4.2 Affichage de base



L'affichage de base de l'écran indique l'état de service actuel de l'appareil. Si vous appuyez sur une touche de sélection, la fonction activée apparaît à l'écran.

Les fonctions disponibles varient selon qu'il y a un régulateur raccordé à l'appareil ou non.

Pour revenir à l'affichage de base :

– appuyez sur pour quitter le niveau de sélection
– n'actionnez aucune touche pendant plus de 15 minutes.

En présence d'une anomalie, l'affichage de base cède la place à un message d'erreur.

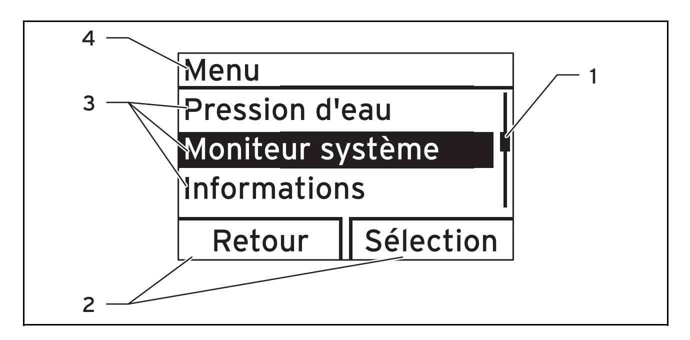
4.3 Niveaux de commande

L'appareil présente deux niveaux de commande.

Le niveau de commande de l'utilisateur regroupe les principales informations et offre des possibilités de réglage qui ne nécessitent pas de connaissances préalables particulières.

Le niveau de commande pour l'installateur spécialisé nécessite des connaissances bien spécifiques. C'est pourquoi il est protégé par un code d'accès. Il permet à l'installateur de définir les paramètres propres à l'installation.

4.3.1 Structure du menu



1 Barre de défilement (uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran)
2 Fonction actuelle des touches de sélection droite et gauche (fonction de touche programmable)
3 Éléments de liste du niveau de sélection
4 Nom du niveau de sélection

Le menu se compose de deux niveaux de sélection.



Remarque
Le chemin qui figure au début d'une section indique comment accéder à la fonction en question, par ex. **Menu → Informations → Contact**.

Vous trouverez une vue d'ensemble de la structure des menus dans l'annexe à la notice d'utilisation (→ page 15).

5 Fonctionnement

5.1 Choix de l'emplacement

5.1.1 Protection de type armoire

La conception de la protection de type armoire de l'appareil est soumise à des prescriptions particulières.

Si vous souhaitez monter une protection de type armoire pour votre appareil, adressez-vous à une société d'installation agréée. Ne procédez en aucun cas vous-même à l'habillage de votre appareil.

5.2 Mise en service du produit

Conditions: L’habillage du produit est fermé.

- Mettez l’appareil en fonctionnement.

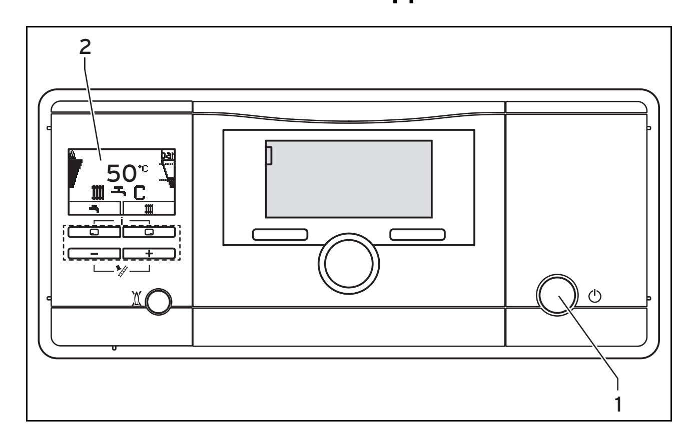
Conditions: L’habillage du produit n’est pas fermé.

- Ne mettez pas l’appareil en fonctionnement.

5.2.1 Ouverture des dispositifs d’arrêt

1. L’installateur spécialisé qui a procédé à l’installation du produit peut vous montrer l’emplacement et le fonctionnement des dispositifs d’arrêt.
2. Ouvrez le robinet d’arrêt du gaz à fond.
3. Assurez-vous que les robinets de maintenance pour le départ et le retour de l’installation de chauffage sont bien ouverts le cas échéant.

5.2.2 Mise en marche de l’appareil



- Appuyez sur la touche Marche/arrêt **(1)**.
  - ◁ Une fois l’appareil allumé, l’écran **(2)** fait apparaître l’« affichage de base » (→ page 8).

5.2.3 Contrôle de la pression de remplissage de l’installation de chauffage



Remarque

Pour que l’installation ne puisse pas fonctionner avec une quantité d’eau trop faible et par conséquent éviter les éventuels dommages que cela peut entraîner, l’appareil est équipé d’un capteur de pression et d’un indicateur numérique de la pression.

Pour que l’installation de chauffage puisse fonctionner correctement, la pression de remplissage à froid doit être supérieure d’au moins 0,1 MPa (1,0 bar) à la pression de remplissage requise en fonction de la hauteur du bâtiment. Pour un bâtiment de 10 m de haut, par exemple, la pression de remplissage minimale est de 0,2 MPa (2,0 bar).

Demandez conseil à votre installateur spécialisé.

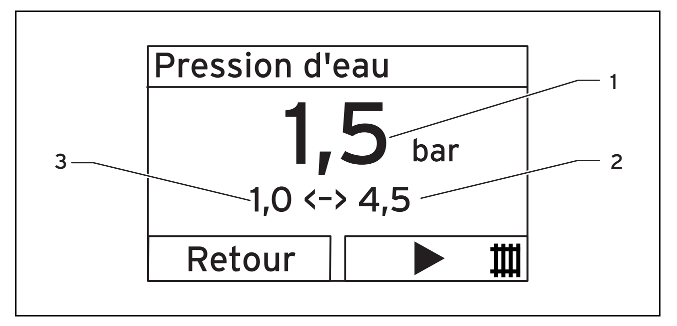


Remarque

Si la pression descend en dessous de 0,1 MPa (1,0 bar), le diagramme en barres de droite et la pression de remplissage actuelle se mettent à clignoter.

Le symbole 🔧 s’affiche également au bout d’une minute env.

Si la pression de remplissage de l’installation de chauffage descend en dessous de 0,05 MPa (0,5 bar), l’appareil s’éteint. L’écran affiche alternativement le message d’erreur **F.22** et la pression de remplissage actuelle.



1 Pression de remplissage actuelle
2 Pression de remplissage maximale
3 Pression de remplissage minimale

1. Appuyez deux fois sur ▭.
   - ◁ L’écran affiche alors la valeur de la pression de remplissage actuelle **(1)** ainsi que la pression de remplissage minimale **(3)** et maximale **(2)**.
2. Si la pression de remplissage est trop basse, ajoutez de l’eau en vous conformant aux consignes du chapitre « Remarques (→ page 9) ».
   - ◁ Dès que vous avez ajouté suffisamment d’eau traitée, ce message disparaît automatiquement au bout de 20 secondes environ.
3. En cas de chute de pression fréquente, essayez de déterminer l’origine des fuites d’eau de chauffage et d’y remédier. Contactez pour cela votre installateur spécialisé.

5.2.4 Remplissage de l’installation de chauffage



Attention !

Risques de dommages si l’eau de chauffage est très calcaire, corrosive ou qu’elle contient des produits chimiques !

Une eau de chauffage inadaptée risque d’endommager les joints et les membranes, de boucher les composants hydrauliques, aussi bien dans l’appareil que dans l’installation de chauffage, ou encore de provoquer des bruits. L’eau de chauffage doit être conforme aux seuils déterminés par le volume de l’installation. Reportez-vous au schéma en annexe. Un traitement de l’eau de chauffage peut être nécessaire. Le traitement doit être conforme à la réglementation nationale en la matière.

- Vous devez systématiquement utiliser une eau de chauffage adaptée pour l'installation de chauffage.
- Demandez conseil à votre installateur spécialisé.



Remarque
L'installateur spécialisé se charge du remplissage initial, des éventuels appoints ainsi que du suivi de la qualité de l'eau dans le livret de l'installation.

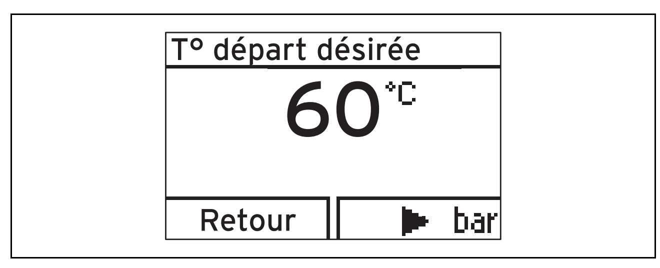
1. Demandez à un installateur spécialisé où se trouve le robinet de remplissage.
2. Raccordez le robinet de remplissage à la source d'alimentation en eau de chauffage (robinet d'eau froide dans la mesure du possible), comme vous l'a indiqué l'installateur spécialisé.
3. Ouvrez tous les robinets des radiateurs (robinets thermostatiques) de l'installation de chauffage.
4. Ouvrez le robinet d'eau froide.
5. Ouvrez lentement le robinet de remplissage.
6. Remplissez l'installation d'eau jusqu'à ce que la pression de remplissage requise soit atteinte.
7. Fermez le robinet d'eau froide.
8. Purgez tous les radiateurs.
9. Ensuite, contrôlez la pression de remplissage indiquée à l'écran.
10. Ajoutez de l'eau si nécessaire.
11. Fermez le robinet de remplissage.
12. Retournez dans l'« affichage de base » (→ page 8).

5.3 Réglage de la température de départ du chauffage

5.3.1 Réglage de la température de départ du chauffage (sans régulateur)



Remarque
Si l'appareil n'est pas raccordé à un régulateur externe ou interne, procédez comme suit pour régler la température de départ de chauffage.



1. Appuyez sur la touche ⊡ (radiateur).
   ◁ La valeur désirée pour la température de départ du chauffage apparaît à l'écran.
2. Modifiez la température de départ du chauffage avec ⊟ ou ⊞.
3. Validez la modification avec (**Ok**).



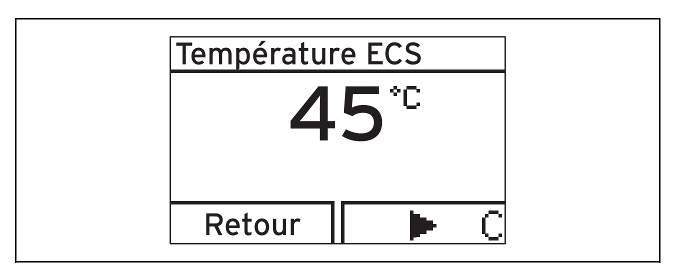
Remarque
Il est possible que l'installateur spécialisé ait plafonné la température maximale que vous pouvez régler.

5.3.2 Réglage de la température de départ de chauffage (avec régulateur)

- Si l'appareil est équipé d'un régulateur barométrique à sonde extérieure ou d'un régulateur de température ambiante, réglez la température de départ de chauffage au maximum au niveau de l'appareil.
  ◁ La température de départ de chauffage effective est modulée automatiquement par le régulateur.

5.4 Réglage de la température d'eau chaude

Pour: VC avec ballon



1. Appuyez sur ⊡ (robinet).
   ◁ La température désirée pour l'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.
2. Modifiez la température d'eau chaude avec ⊟ ou ⊞.
3. Validez la modification avec (**Ok**).

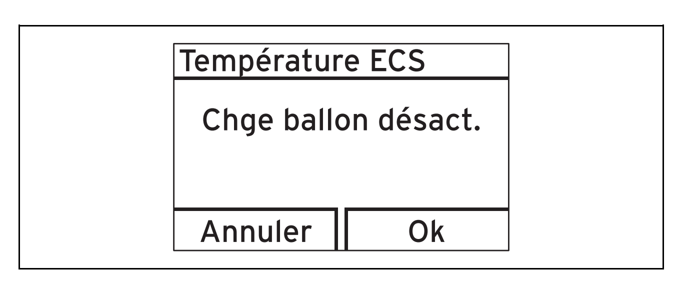


Remarque
En présence d'un régulateur raccordé à l'installation, réglez la température d'eau chaude sanitaire de l'appareil de chauffage sur la température maximale, afin de pouvoir régler la température de l'eau chaude par le biais du régulateur.

5.5 Désactivation des fonctions du produit

5.5.1 Désactivation de la production d'eau chaude

Pour: VC avec ballon

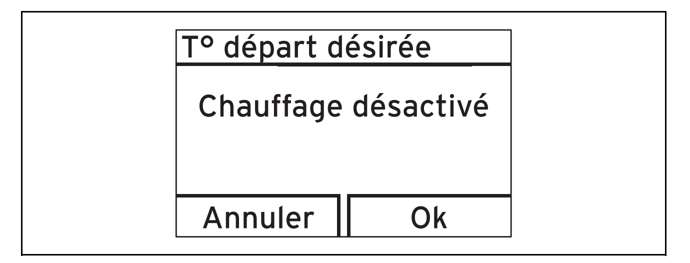


1. Pour désactiver la charge du ballon tout en laissant le mode de chauffage actif, appuyez sur ⊡ (robinet).
   ◁ La température d'eau chaude sanitaire qui a été réglée clignote à l'écran.

2. Utilisez ⊟ pour régler la température de l'eau chaude sanitaire sur **Arrêt ECS**.
3. Validez la modification avec **Ok**.

   ◁ La charge du ballon est alors désactivée. Seule la fonction de protection antigel du ballon reste active.

5.5.2 Désactivation du mode de chauffage (mode Été)



1. Pour couper le chauffage en été tout en laissant la production d'eau chaude activée, appuyez sur ⊡ ().

   ◁ La valeur de température de départ du chauffage apparaît à l'écran.

2. Utilisez ⊟ pour régler la température de départ du chauffage sur **Chauffage désactivé**.
3. Validez la modification avec (**Ok**).

   ◁ Le mode de chauffage est alors désactivé. Le symbole apparaît à l'écran.

5.5.3 Mise hors service provisoire de l'appareil



Attention !
Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

Les dispositifs de protection antigel et de surveillance ne fonctionnent que si l'appareil est raccordé au secteur, qu'il est bien allumé (touche Marche/arrêt) et que le robinet d'arrêt du gaz est ouvert.

► Une mise hors service provisoire de l'appareil ne peut être effectuée qu'en l'absence de risque de gel.

► Pour éteindre l'appareil, appuyez sur la touche Marche/arrêt.

   ◁ Lorsque le produit s'arrête, l'écran s'éteint.

En cas de mise hors service prolongée (par ex. vacances), vous devez également fermer le robinet d'arrêt du gaz.

5.6 Protection de l'installation de chauffage contre le gel

5.6.1 Fonction de protection antigel



Attention !
Risques de dommages matériels sous l'effet du gel !

La fonction de protection antigel ne peut pas garantir une circulation dans toute l'installation de chauffage. Certaines parties de l'installation de chauffage peuvent donc être exposées au gel et subir des dommages.

► En cas d'absence par temps froid, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment chauffées.



Remarque
Pour que les dispositifs de protection antigel restent activés en présence d'un régulateur, il faut mettre en marche et arrêter l'appareil par le biais du régulateur.

Si la température de départ du chauffage descend en deçà de 5 °C alors que la touche Marche/arrêt est en position Marche, l'appareil se déclenche et chauffe l'eau qui circule, aussi bien au niveau du chauffage que de la production d'eau chaude (le cas échéant) jusqu'à ce qu'elle atteigne une température de 30 °C environ.

5.6.2 Vidange de l'installation de chauffage

En cas d'arrêt particulièrement prolongé, il est possible de protéger l'installation de chauffage et l'appareil du gel en les vidangeant intégralement.

► Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

5.7 Relevé des messages de maintenance

Le symbole apparaît à l'écran lorsqu'une visite de maintenance est nécessaire.

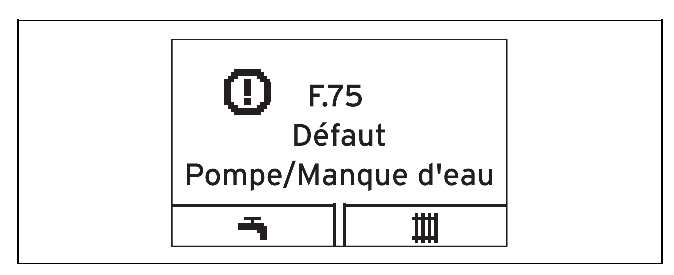
► Pour cela, adressez-vous à un installateur spécialisé.

   ◁ L'appareil n'est pas en mode de défaut et fonctionne normalement.

► Si la pression d'eau se met à clignoter simultanément, il suffit d'ajouter de l'eau.
► Pour obtenir des informations plus détaillées sur ce qui a provoqué l'apparition du symbole de maintenance, utilisez le « moniteur système » (→ page 12).

6 Dépannage

6.1 Relevé des messages d'erreur



Les messages d'erreur sont prioritaires sur tous les autres affichages et se substituent à l'affichage de base à l'écran. Si plusieurs défauts surviennent simultanément, ils s'affichent en alternance pendant deux secondes.

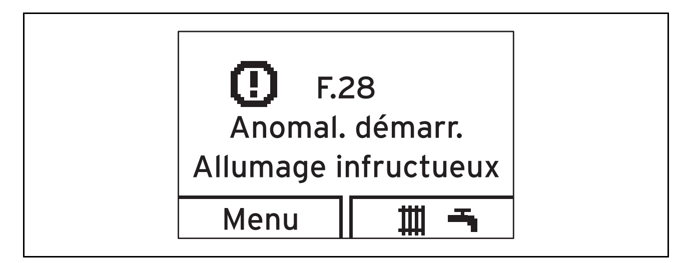
- Si l'appareil affiche un message d'erreur, adressez-vous à un installateur spécialisé.
- Pour obtenir des informations plus détaillées sur l'état de l'appareil, utilisez le « moniteur système » (→ page 12).

6.2 Identification et résolution des défauts

- En cas de problème de fonctionnement de l'appareil, vous pouvez contrôler vous-même certains points à l'aide du tableau en annexe.

  Détection et élimination des dérangements (→ page 16)
- Si l'appareil ne fonctionne pas correctement alors que vous avez contrôlé les points indiqués dans le tableau, contactez un installateur spécialisé pour qu'il remédie au défaut.

6.3 Résolution des problèmes d'allumage



Si le brûleur ne s'allume pas au bout de cinq tentatives, l'appareil ne démarre pas et se met en mode de défaut. Le défaut est signalé à l'écran par le biais du code d'erreur F.28 ou F.29.

Il faut réinitialiser l'appareil manuellement pour qu'il relance un allumage automatique.

- Vérifiez que le robinet d'arrêt du gaz est bien ouvert.
- Pour réinitialiser l'appareil, appuyez sur la touche de réinitialisation.
- Si le problème d'allumage n'est pas résolu au bout de trois tentatives de réinitialisation, adressez-vous à un installateur spécialisé.

7 Fonctions auxiliaires

7.1 Fonctions du menu

7.1.1 Pression de remplissage de l'installation de chauffage

Menu → Pression d'eau

Il est possible d'afficher précisément la pression de remplissage ainsi que les pressions de remplissage minimale et maximale admissibles.

7.1.2 Moniteur système (codes d'état)

Menu → Moniteur système

Le moniteur système permet de consulter l'état actuel du produit.

Code d'état	Signification
	Affichages en mode de chauffage
S.00	Mode chauffage Aucune demande
S.02	Mode chauffage Démar. de la pompe
S.03	Mode chauffage Allumage du brûleur
S.04	Mode chauffage Brûleur allumé
S.06	Mode chauffage Réduc. de la ventil.
S.07	Mode chauffage Circulation
S.08	Chauffage Temps restant xx min
	Affichage en mode Ballon
S.20	Demande eau chaude sanitaire
S.22	Mode ECS Pompe en marche
S.24	Mode ECS Brûleur allumé
	Cas particuliers
S.31	Pas de demande Mode Été
S.34	Mode chauffage Protection antigel
S.40	Mode Confort Protection active

7.1.3 Contact de l'installateur spécialisé

Menu → Informations → Coordonnées

Cette option permet de relever le numéro de téléphone de l'installateur spécialisé, à condition qu'il l'ait paramétré au moment de l'installation.

7.1.4 Numéro de série et référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

Cette option permet de relever le numéro de série de l'appareil.

La référence d'article figure à la deuxième ligne.

7.1.5 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Informations → Contraste écran

Utilisez cette option pour régler le contraste et optimiser la lisibilité de l'écran.

7.1.6 Reset compt. brûleur (réinitialisation du temps de coupure du brûleur)

Menu → RAZ temps coupure

L'installateur spécialisé se sert de cette fonction dans le cadre de la maintenance.

7.1.7 Accès au niveau technicien



Attention !

Risques de dommages matériels en cas d'erreur de manipulation !

Tout réglage incorrect au niveau réservé à l'installateur (Accès technicien) risque de provoquer des dommages au niveau de l'installation de chauffage.

- ▶ Seuls les installateurs spécialisés sont habilités à utiliser le niveau « Accès technicien ».

7.2 Réglage de la langue

Pour changer la langue :

- ▶ Pressez **et maintenez** les touches ⊟ et ⊞**en même temps**.
- ▶ Appuyez **aussi** brièvement sur la touche de réinitialisation.
- ▶ **Maintenez les touches** ⊟ et ⊞ enfoncées jusqu'à ce que l'écran fasse apparaître l'affichage de réglage de la langue.
- ▶ Sélectionnez la langue de votre choix avec ⊟ ou ⊞.
- ▶ Validez avec (**Ok**).
- ▶ Une fois la langue correctement réglée, validez une nouvelle fois avec (**Ok**).



Remarque

Si vous réglez la mauvaise langue par erreur, procédez comme indiqué ci-dessus pour la rectifier. Faites défiler les options avec ⊟ ou ⊞, jusqu'à ce que la langue qui convient apparaisse.

8 Entretien et maintenance

8.1 Maintenance

Seules une inspection annuelle et une maintenance bisannuelle, réalisées par un installateur spécialisé, permettent de garantir la disponibilité et la sécurité, la fiabilité et la longévité du produit.

8.2 Entretien du produit



Attention !

Risques de dommages matériels sous l'effet de détergents inadaptés !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

8.3 Contrôle de la conduite d'écoulement des condensats et de l'entonnoir d'évacuation

La conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation doivent toujours être transparents.

- ▶ Inspectez régulièrement la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation à la recherche d'éventuels défauts, et plus particulièrement de bouchons.

Il ne doit pas y avoir de corps étrangers visibles ou perceptibles au toucher dans la conduite d'écoulement des condensats et l'entonnoir d'évacuation.

- ▶ Faites intervenir un installateur spécialisé si vous constatez des défauts.

9 Mise hors service

9.1 Mise hors service définitive de l'appareil

- ▶ Confiez la mise hors service définitive de l'appareil à un installateur spécialisé.

10 Recyclage et mise au rebut

10.1 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé le produit.

Si le produit ou les piles qu'il contient portent ce symbole, cela signifie qu'ils contiennent des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit ou les piles qu'il contient avec les ordures ménagères.
- ▶ Au contraire, remettez le produit et, éventuellement, les piles à un point de collecte pour les piles et les appareils électriques ou électroniques usagés.

11 Garantie et service après-vente

11.1 Garantie

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit

nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

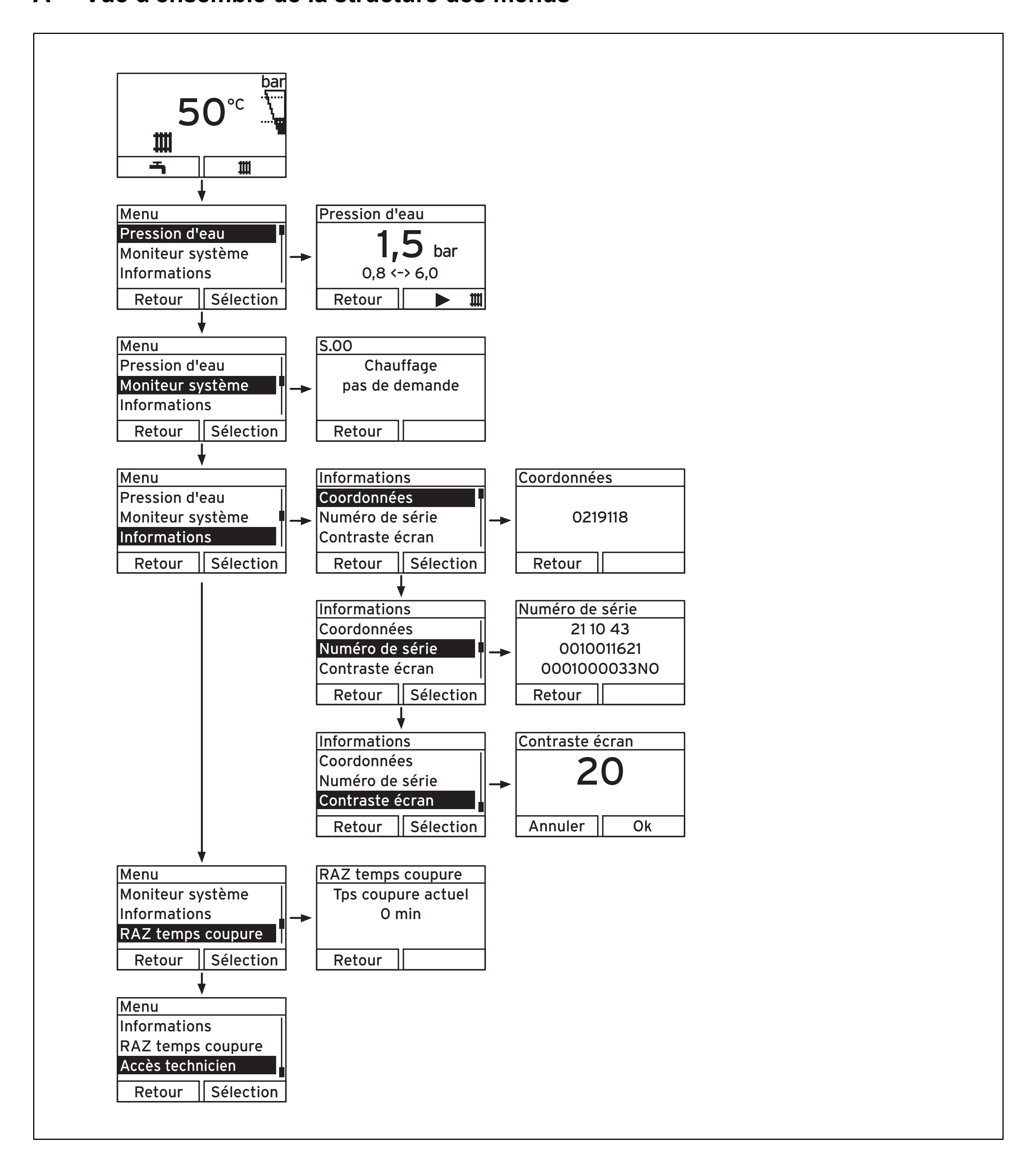
11.2 Service après-vente

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Service après-vente: 2 334 93 52

Annexe

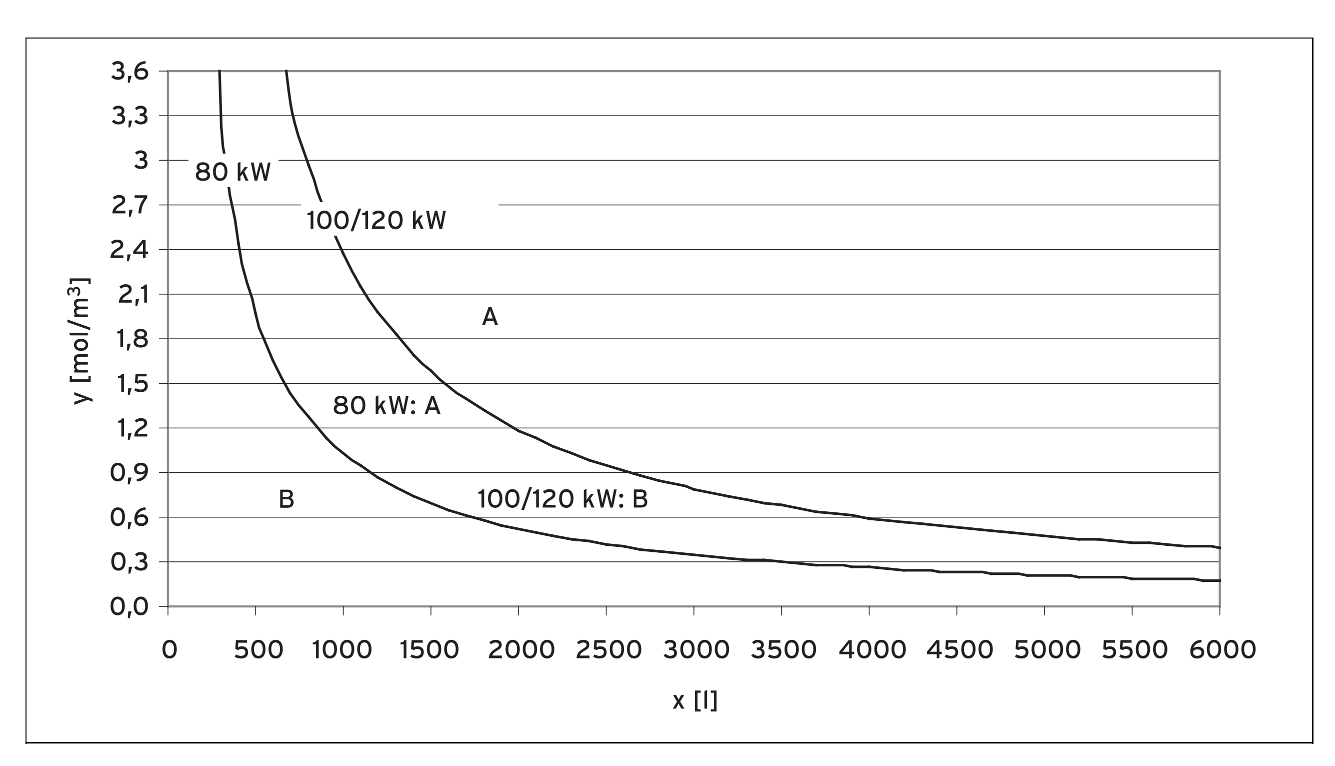
A Vue d'ensemble de la structure des menus



B Détection et élimination des dérangements

Problème	Cause possible	Action corrective
Pas d'eau chaude, pas de chauffage ; l'appareil ne se met pas en marche	Robinet d'arrêt du gaz du bâtiment fermé	Ouvrir le robinet d'arrêt du gaz du bâtiment.
	Alimentation électrique de l'habitation coupée	Réactiver l'alimentation électrique de l'habitation.
	Touche Marche/arrêt de l'appareil désactivée	Activer l'appareil en actionnant la touche Marche/arrêt.
	Température de départ du chauffage insuffisante (réglage), chauffage réglé sur « arrêt » et/ou température d'eau chaude sanitaire insuffisante (réglage)	Régler la température de départ du chauffage à la valeur souhaitée et/ou régler la température de l'eau chaude sanitaire à la valeur souhaitée.
	Pression de remplissage de l'installation de chauffage insuffisante	Ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage.
	Présence d'air dans l'installation de chauffage	Purger les radiateurs. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
	Problème d'allumage	Appuyer sur la touche de réinitialisation. En cas de problème récurrent : contacter un installateur spécialisé.
Mode ECS qui fonctionne normalement, chauffage qui ne se met pas en marche	Pas de demande de chaleur par le biais du régulateur	Contrôler le programme horaire du régulateur et le rectifier si nécessaire. Vérifier la température ambiante et rectifier la température ambiante désirée si nécessaire (« notice d'utilisation du régulateur »).

C Traitement de l'eau en fonction de la dureté et du volume de l'installation



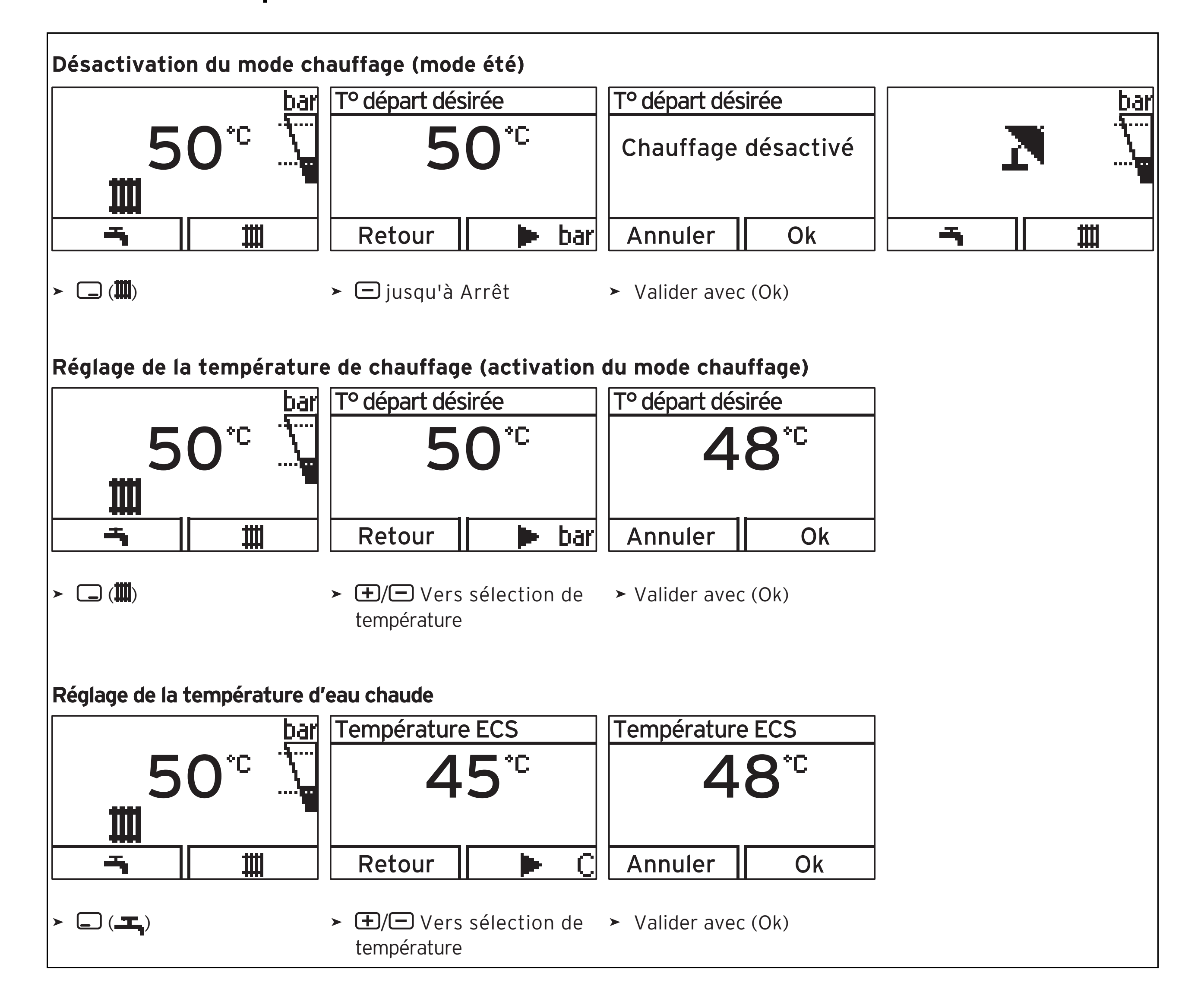
x Volume de l'installation [l]

y Dureté de l'eau [mol/m³]

A Traitement de l'eau nécessaire

B Traitement de l'eau pas nécessaire

D Notice d'emploi succincte



0020161005_02 ▮ 14.02.2014

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15 ▮ B-1620 Drogenbos
Tel. 2 334 93 00 ▮ Fax 2 334 93 19
Kundendienst 2 334 93 52 ▮ Service après-vente 2 334 93 52
Klantendienst 2 334 93 52
info@vaillant.be ▮ www.vaillant.be